

# DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION FONDS D'AMORÇAGE À LA COOPÉRATION EUROPÉENNE

**2023**

métropole  
**GrandNancy**

Afin d'encourager et accompagner les projets innovants et valoriser les atouts scientifiques et économiques du territoire métropolitain à l'échelle transfrontalière, franco-allemande et européenne, la Métropole du Grand Nancy a mis en place le « Fonds d'Amorçage à la Coopération Européenne ».

Dans le cadre de ce Fonds, la Métropole du Grand Nancy souhaite accompagner les opérateurs de son territoire dans le développement de projets européens dans les thématiques suivantes qui sont autant de sujets incontournables aujourd'hui et à l'avenir : innovation, santé, transformations écologiques, numériques et/ou énergétiques.

Ce fonds d'amorçage à la coopération européenne doit permettre de capitaliser sur les EFAN, en accompagnant l'incubation des projets de coopération avec l'Allemagne, au sein de la Grande Région et au-delà, dans la perspective de la constitution de candidatures à des financements européens (programmes INTERREG, programmes sectoriels...).

- **Demande de subvention**

Pour bénéficier d'une subvention au titre du Fonds d'amorçage à la coopération européenne, la demande de subvention doit être adressée via la plateforme des démarches en ligne accessible via : <https://www.grandnancy.eu/aap-fonds-amorçage>

Cette demande comprend :

- Un courrier de demande de subvention,
- Le présent dossier de demande de subvention dûment rempli et signé, accompagné des annexes demandées

- **Critères d'éligibilité du dossier**

- **Bénéficiaires potentiels**

Les projets doivent être portés par des opérateurs métropolitains. Ces opérateurs sont mobilisés dans le cadre des Entretiens franco-allemands et ont identifié des pistes de coopérations potentiellement finançables par des crédits européens et qui nécessitent une incubation particulière. Ces projets devront être pensés dans l'esprit de la recréation d'une économie sobre en ressources, dans un contexte de risque épidémique.

Ne seront pas éligibles, les projets portés par les collectivités et leurs groupements ainsi que ceux portés par des associations étudiantes.

- **Zone géographique éligible**

L'impact du projet doit bénéficier au territoire métropolitain et se développer au sein du grand espace transfrontalier (Grande Région) et interrégional.

- **Nature du projet**

La Métropole soutient l'accès d'opérateurs de son territoire à une ingénierie de projets visant la préparation d'une candidature à un financement européen en priorité dans les domaines suivants:

- Innovation,
- Santé,
- Transformations écologiques, numériques et/ou énergétiques.

- Durée maximale du projet

Le Fonds d'Amorçage à la Coopération européenne ne pourra pas soutenir des projets dont la durée excède deux ans.

- Dépenses éligibles

Sont éligibles, les dépenses suivantes :

- Les honoraires d'assistance et de conseils (y compris les frais techniques et de déplacements du cabinet retenu) dans le cadre de la phase de préparation à la candidature aux fonds européens particulièrement sélectifs (INTERREG, programmes territorialisés et sectoriels,...).
- Les frais liés à ces prestations (frais de missions et d'organisation de l'opérateur) dans la limite de 10% du coût total du projet.
- Les frais d'interprétariat et de traduction seront éligibles sur une base forfaitaire à hauteur de 5% du coût total du projet.

- Taux d'intervention maximum du Grand Nancy

Le Grand Nancy interviendra au maximum à hauteur de 50% du coût total du projet et dans la limite des inscriptions budgétaires.

- Décision de subventionnement

Pour qu'un projet puisse être subventionné au titre du Fonds d'amorçage à la coopération européenne, il devra, après instruction technique, recevoir un avis favorable du Comité de sélection Fonds d'amorçage de la Coopération européenne. Tout projet approuvé par la Métropole fera l'objet d'une convention de financement entre le Grand Nancy et le bénéficiaire qui précisera les conditions de versement de la subvention et les obligations de ce dernier.

- Versement subvention

La subvention sera versée selon les modalités suivantes :

- Le versement se fera comme suit :
  - 80% après notification de la convention
  - 20% suite à l'instruction de la demande de solde. Le bénéficiaire sera tenu, une fois le projet terminé, d'adresser au service compétent un rapport final d'exécution et de justifier, sur la base de factures acquittées, les dépenses réalisées.

Le cas échéant, ces modalités, qui seront précisées dans la convention, pourront être ajustées par le Comité « Fonds d'amorçage à la coopération européenne », si le projet le nécessite.

Si les conditions au versement de la subvention du Grand Nancy venaient à ne pas être remplies par le bénéficiaire, ce dernier ne pourrait plus prétendre à une quelconque subvention du Grand Nancy.

- Contact

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter la Mission Rayonnement du Grand Nancy par mail [contact.europe@grandnancy.eu](mailto:contact.europe@grandnancy.eu)

Le règlement d'intervention du Fonds d'amorçage à la coopération européenne est disponible auprès de ce dernier.

## I. PRESENTATION GENERALE

- INTITULE DU PROJET : .....
- COÛT TOTAL DU PROJET (en €) : .....
- MONTANT DE SUBVENTION SOLLICITE : .....

### A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PORTEUR DE PROJET :

Raison sociale /Dénomination : .....  
Acronyme : .....  
Forme juridique : .....  
Adresse postale : : .....  
Site internet : : .....  
N° SIRET : .....  
Si association, n° de récépissé en préfecture : .....

### REPRESENTANT LEGAL

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

### PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

Le demandeur a-t-il déjà bénéficié d'un financement de la part du Grand Nancy au cours des trois dernières années ? :

- Oui                       Non

- Si oui, type d'aides :

Type d'aide	Nom du projet	Période de financement	Montant
		Total	

## **B. LE PROJET :**

### **DESCRIPTION DU PROJET**

*Veillez décrire le projet (maximum 1 page) : contexte, objectifs, enjeux, activités principales envisagées, moyens mis en œuvre...*

**PARTENAIRES ENVISAGÉS ET/OU MOBILISÉS :**

*(le cas échéant, préciser l'état d'avancement du partenariat, pays d'origine des partenaires)*

**COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LA COOPÉRATION ? :**

**PROGRAMME SECTORIEL EUROPÉEN VISÉ PAR LE PROJET ? :**

*(le cas échéant, précisez l'appel à propositions concerné et la date limite de candidature)*

**AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À DES PROJETS EUROPÉENS ?**

Oui

Non

Si oui, précisez noms programmes/projets/partenaires associés :

**CALENDRIER ENVISAGÉ :**

Durée : .....

Début d'exécution : .....

Fin d'exécution : .....





Je soussigné, ..... , agissant en qualité de représentant légal de ..... et ayant qualité pour l'engager juridiquement, sollicite auprès du Grand Nancy une subvention au titre du Fonds d'amorçage à la coopération européenne pour le montant indiqué ci-dessus pour la réalisation du projet précité.

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente et ne pas être en situation de conflit d'intérêt pour ce projet.

J'ai pris connaissance des informations pratiques (Partie I) et m'engage à respecter les obligations qui seront précisées dans la convention de financement si une aide m'est attribuée.

**Date** :.....

**Nom et signature du représentant légal :**

**Cachet :**

## II. PIECES A ADRESSER EN COMPLEMENT DU DOSSIER

- Un courrier de demande de subvention
- Devis ou tout autre document permettant de justifier les montants énoncés dans le tableau "Plan de financement prévisionnel"
- Un Relevé d'Identité Bancaire/IBAN
- Attestation de non assujettissement à la TVA, le cas échéant
- Pour les associations :
  - Statuts
  - Copie publication JO ou récépissé de déclaration en préfecture
  - Liste des membres du Conseil d'administration
  - Dernier bilan et compte-rendu approuvés